Image not found or type unknown

Chaudière a réparer après Entretien annuel

Par **YBA**, le **30/10/2015** à **14:17**

Bonjour,

Suite a l'entretien annuel de ma chaudière (chaudière récente), le technicien n'arrive pas a la redemarrer et me dit que le pompe fioul est morte (elle marchait très bien avant son arrivée) => tres rare mais cela arrive me dit il.

Question: Dois je payer pièce et réparation (300 euros) ou est ce a la société de chauffage de remettre ma chaudière tel qu'elle était avant son arrivée a ses frais.

Merci pour votre aide
Cdlt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés